

Informations importantes pour les parents

Entrées et sorties de l'école

1. Sécurité aux abords de l'école

- Je roule et me stationne avec **courtoisie**.
- Je traverse uniquement sur les **passages pour piétons**.
- Le parking situé devant l'école est **PRIVÉ** et strictement **réservé aux membres du personnel**, quelle que soit l'heure de la journée.

2. Entrée dans l'école

L'accès à l'intérieur de l'école n'est autorisé que pour les situations suivantes :

- Rendez-vous avec un enseignant.
- Rendez-vous au bureau / secrétariat.
- Dépôt exceptionnel d'affaires (anniversaire, matériel spécifique, etc.).
- Accompagnement d'un enfant à mobilité réduite.

3. Sortie de l'école

De **15h35 à 15h45**, les enfants quittent l'école par :

- **Chemin du pensionnat** → P3, P4, P5, P6, P5/6.
- **Porte avant** → P1, P2, P3 et P4.

 Les parents peuvent entrer dans l'école **à partir de 15h45 uniquement** (pas avant).

 Merci pour votre collaboration et pour le respect de ces consignes afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement des entrées et sorties de l'école.